GESTION IMMOBILIÈRE DE L'ORGE

1, place Davout - 91600 SAVIGNY sur ORGE - Tél. 01 69 05 28 60 - Fax : 01 69 96 50 50 FERMÉ LE LUNDI e-mail : info@cabgil.fr site : www.cabgil.fr

ADMINISTRATION DE BIENS

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

HONORAIRES TRANSACTION 2017

MONTANT DE LA TRANSACTION	Honoraires TTC
A charge du vendeur	
Jusqu'à 45 734 €	4 570 €
de 45 735 € à 76 220 €	10 %
de 76 221 € à 121 960 €	8 %
de 121 961 € à 182 940 €	7 %
de 182 941 € à 243 920 €	6 %
au delà de 243 921 €	5 %
T.V.A. de 20 %	

Non détention de fonds

Cabinet G.I.L

1, place Davout

91600 – Savigny sur Orge

Membre UNIS.

Garanti par la Compagnie Européenne de Garanties et de Cautions

16 rue Hoche – 92919 – La Défense - n° 00224

BAREME HONORAIRES 2017

HONORAIRES LOCATION

 $\frac{\text{LOGEMENTS}}{\text{+ HONORAIRES}} \text{ de visite, constitution de dossier et rédaction de bail} = \text{surface habitable du logement X } 10 \text{ € / } \text{m}^2 \\ + \text{HONORAIRES} \text{ d'états des lieux} = \text{surface habitable x } 3 \text{ € / } \text{m}^2 \text{ (à la charge du preneur) et à l'identique à la charge du bailleur}$

COMMERCES: 15 % LOYER ANNUEL PRINCIPAL HORS TAXES A LA CHARGE DU PRENEUR (dans le cadre d'un bail commercial ou d'un bail précaire)

 $\underline{\mathsf{GARAGES}\;\mathsf{ET\;BOX}}$: UN MOIS DE LOYER PRINCIPAL MENSUEL HT A LA CHARGE DU PRENEUR

HONORAIRES REDACTION BAIL

LOGEMENTS EN CAS D'ACTE ISOLÉ : FORFAIT 204,24 € T.T.C. PARTAGES PAR MOITIE ENTRE BAILLEUR ET PRENEUR

COMMERCES:

REVISION TRIENNALE DE BAIL COMMERCIAL RENOUVELLEMENT BAIL - BAIL PRECAIRE NOUVEAU BAIL (COMMERCIAL ou PRECAIRE)	265,66 € TTC 452,00 € TTC
RESILIATION BAIL COMMERCIAL A LA CHARGE DU PRENEUR	858,00 € TTC 474,00 € TTC

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

6~% à 6.80~% sur encaissements hors TVA à 20~% (nous voir en cas de gestion de plusieurs lots) à charge du bailleur

TVA à 20 %